

Madame, Monsieur,

Nous vous demandons de remplir la fiche sanitaire jointe et la fiche d'inscriptions **OBLIGATOIRES**.  
Les facturations seront effectuées selon cette fiche. Une absence non signifiée sera facturée.

**Seuls les enfants dont le dossier d'inscription a été validé pourront être accueillis dans les structures municipales. SOYEZ VIGILANTS**

<b>RESTAURANT SCOLAIRE</b>	<b>GARDERIE PERISCOLAIRE</b>
Menus : Les menus sont élaborés par la Responsable de la structure et réalisés sur place par un cuisinier.	A l'école maternelle « La roche Mignonne » - 8 rue Pierre Marzin pour primaires et maternelles matin et soir. Garderie du matin : <b>7h30 - 8h50</b> Garderie du soir : <b>16h15 - 18h30</b>
Tarifs : Une facturation mensuelle (garderie, restaurant scolaire) est adressée par la Mairie dans le courant du mois suivant.	
<b>Pour tout renseignements et réclamation de pointage :</b>	
Restaurant Scolaire Maryse DIEU ☎02 96 15 43 75 ou <a href="mailto:cantine-treburden@orange.fr">cantine-treburden@orange.fr</a>	
Garderie Périscolaire Catherine GLAZIOU ☎06 12 31 10 80	
<b>ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH)</b>	
L'ALSH se situe à l'école maternelle « La roche Mignonne » - 8 rue Pierre Marzin pour tous les mercredis et toutes les vacances. Il est ouvert les mercredis de 12h20 à 18h30 et vacances scolaires sauf Noël de 8h à 18h30 précises. Les activités ont lieu de 9h00-12h00 & de 13h30-16h30.	
Un service de restauration sur place est proposé au restaurant scolaire.	
<b>Les pré-inscriptions sont enregistrées directement auprès du service. Un formulaire est disponible avec les programmes. Nous ne prendrons d'inscription que pour 3h minimum, nous ne pouvons prendre les enfants en milieu d'une activité.</b>	
<b>AIDE AUX LECONS</b>	
Activité proposée par des bénévoles pour les enfants du primaire et du collège. Gratuite pour les enfants fréquentant la garderie du soir. Pour les autres enfants une cotisation annuelle de 20€ par famille sera demandée (goûter inclus). Le nombre d'enfants pouvant être accueillis dépend du nombre de bénévoles présents. L'activité est soumise à inscription des parents. Les modalités pratiques de fonctionnement seront évaluées courant septembre. Une information sera disponible auprès de Catherine GLAZIOU en garderie.	
Pour tout renseignement : Catherine GLAZIOU ☎06 12 31 10 80	

### TARIFS

QUOTIENT FAMILIAL	Restaurant Scolaire	Garderie $\frac{1}{2}$ heure	ALSH Heure	QUOTIENT FAMILIAL	TAP Forfait annuel
<520	2	0.36	0.75	<520	10
521 à 655	2.10	0.37	0.91	521 à 655	11
656 à 790	2.25	0.38	1.04	656 à 790	12
791 à 850	2.30	0.39	1.16	791 à 850	13
851 à 930	2.40	0.40	1.30	851 à 930	14
931 à 1040	2.55	0.41	1.43	931 à 1040	16
1041 à 1138	2.65	0.45	1.55	1041 à 1138	18
1139 à 1251	2.80	0.49	1.68	>1138	20
1252 à 1500	2.95	0.54	1.72		
>1501	3.15	0.60	1.76		
Ext	3.45		3.25		